

QUESTIONS ORALES

LES FINANCES

LA RÉDUCTION DE LA MARGE REQUISE POUR L'ACHAT DES ACTIONS

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances ou au ministre d'État de Windsor, mais je suis sûr que cette question est assez importante pour que le premier ministre ou le secrétaire parlementaire ou l'un des ministres puisse y répondre.

La décision de réduire la marge requise pour l'achat des actions à la Bourse a-t-elle été prise après consultation avec le gouvernement du Canada ou la Banque du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner auprès du ministre.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au premier ministre, lorsqu'il se renseignera, de voir aussi s'il serait opportun de donner suite aux propositions du gouvernement en vue de réglementer le crédit à la consommation, car il pourrait être assez difficile de prouver le bien-fondé de la régie du crédit à la consommation pour les gens ordinaires, alors qu'on facilite le crédit pour l'achat des actions à la Bourse?

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES REMORQUEURS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES RUMEURS D'ANTI-SYNDICALISME—LES RÉPERCUSSIONS DANS LES AUTRES INDUSTRIES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre du Travail une question à propos de la grève des remorqueurs sur la côte du Pacifique? Sait-il que la Guilde de la marine marchande du Canada accuse le ministère des Transports d'aider à briser la grève en accordant des papiers de cabotage à un officier de marine et à deux ingénieurs pour permettre au transport ferroviaire *Haida Transporter* de s'adonner à des activités propres à briser la grève? Le ministre a-t-il reçu des travailleurs des renseignements ou des plaintes à ce sujet, et a-t-il présenté des instances au ministre des Transports à ce propos?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au

courant d'aucune allégation de ce genre de la part des syndicats et, que je sache, il n'y a pas eu ce que nous pourrions appeler une action illégale pour briser la grève, aucune, certes, où serait impliqué le gouvernement. Je ne peux que discuter la question avec le ministre des Transports après que les syndicats en question me l'aurent signalée officiellement.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Puis-je demander au ministre si son ministère a dépêché des agents de conciliation dans la région, si des pourparlers se poursuivent entre la Guilde de la marine marchande et les propriétaires de remorqueurs, et si l'on prévoit un règlement prochain de ce différend qui, sauf erreur, résulte surtout d'une question de sécurité et d'une insuffisance de personnel sur les remorqueurs?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je sais que le rapport de la commission de conciliation a été remis à mon ministère. Il s'agit d'un rapport unanime. Si les membres du syndicat veulent approuver les recommandations de leurs représentants, la grève pourrait se terminer demain matin.

M. Barry Mather (Surrey): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En conférant avec le ministre des Transports de cette question très importante pour la Colombie-Britannique, le ministre voudrait-il lui signaler que ce conflit est préjudiciable à d'autres industries encore? J'apprends que deux usines de la Colombie-Britannique ont mis à pied aujourd'hui même 2,000 ouvriers.

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, j'espère que le député, qui est membre du Nouveau parti démocratique, ne prétend pas qu'en raison des effets désastreux de cette grève sur les autres travailleurs de la province, nous devrions proposer à la Chambre d'imposer un arbitrage obligatoire pour régler la question.

LA GRÈVE DES REMORQUEURS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—LE RAPPORT SUR L'ARME-MENT ET LA SÉCURITÉ

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En ce qui me concerne, je n'admets pas les implications qui découlent des récentes remarques du ministre du Travail.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai donné la parole au député pour qu'il pose une question.

M. Rose: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Comme il y a, à l'origine du conflit, un rapport émanant du ministère du Travail appelé le rapport Elistrom qui traite des